

Vols de rapatriement organisés avec les Compagnies Air Sénégal et Air France.

Il est porté à la connaissance des Sénégalais bloqués en France, qui se sont inscrits auprès des services consulaires du Sénégal en France, que des vols de rapatriement seront organisés avec les Compagnies Air Sénégal et Air France.

Air France :

Pour les personnes ayant des billets retour (Paris/Dakar) d'Air France, la Compagnie les contactera (au préalable ?) pour leur rapatriement **le mardi 12 mai 2020**.

Air Sénégal :

Pour toutes les autres personnes, le rapatriement se fera avec Air Sénégal à partir du **jeudi 14 mai 2020**, dans les conditions suivantes :

- Les passagers ayant un billet retour Air Sénégal devront payer des frais de dossier de **100 €** ;
- Les autres passagers achèteront leur billet à partir de **440 €**.

Pour toute information (supplémentaire ?) appeler Air Sénégal au : +331 8861 88 61.

Le port du masque est obligatoire pour le voyage.

[Revenir](#)